
 		<b>Plan Climat Air Energie Territoirial</b>			
<b>Action n° C1</b> Parcs et toitures photovoltaïques		<b>Référence SRADET</b> <b>Objectifs</b> 5, 6, 7, 13, 14, 16 <b>Règle</b> n°29		PLU	
<b>Axe stratégique : Energies renouvelables</b>					
<b>Objectifs</b>			<b>Contexte</b>		
<b>Déjà engagés</b> 53,8 GWh (Parc EDF Enr de Crucey villages ) <b>2026</b> 68,2 GWh Installer des panneaux solaires sur le bâti tertiaire en autoconsommation, sur le bâti agricole et sur les friches industrielles, ainsi qu'en ombrières sur les parcs de stationnement 14,4 GWh produits en sus, soit 8 MW de puissance installée basé 1 788 h de journées ensoleillées par an (période 1981-2010) <b>2030</b> 92,4 GWh (+ 24 GWh) <b>2050</b> 219,8 GWh (100 % potentiel 2020 utilisé ; + 127,4 GWh)			La production photovoltaïque actuelle est essentiellement fondée sur la centrale de Crucey Villages  Le territoire dispose de toitures importantes en bâtiments tertiaires (entrepôts, bâtiments publics) et de grands parcs de stationnements de grandes surfaces commerciales (Coralines, et Portes Sud)  Les friches industrielles de plus de 5 ha répertoriées par l'Agglo du Pays de Dreux, représentent une surface de 55 ha		
<b>Cible</b>			<b>Potentiel de réduction des GES</b>		
Les propriétaires de bâtiments, de friches et de parcs de stationnements			Pour 14,4 GWh produits		
<b>Pilotage de l'action</b>			<b>Délais</b>		
Agglo du Pays de Dreux pour le démarchage ; Développeur pour l'installation ; Gedia pour le rachat d'électricité et sa distribution ; propriétaire pour les autorisations			Sur la période		
<b>Partenaires</b> : start-ups, grandes entreprises, entreprises disposant d'entrepôts, bailleurs sociaux			<b><u>Lien avec les fiches A0, A3, B1 et B4</u></b>		
<b>Descriptif</b>					
Le démarchage des propriétaires ciblera les bâtis de surfaces les plus importantes et les friches					
<b>Moyens</b>					
<b>Techniques</b> : Pas de moyens spécifiques			<b>Financiers</b> : Développeurs et Gedia		
<b>Humains</b> : Agglo du Pays de Dreux Service Développement Economique- Service Climat Energie + Gedia					
<b>Indicateurs de suivi</b>		Nombre d'installations ; Puissance installée			
<b><u>Etapes de réalisation</u></b>					
 Démarcher les propriétaires		 Etudier la faisabilité		 Mener les procédures d'autorisation	
 Installer					